

# CONTRAT DE LOCATION

Salle du Clos Monsieur  
(capacité maximale de 35 personnes)

Entre les soussignés,

Et La commune de Pavant, représentée par son Maire, Monsieur Olivier CASSIDE, d'une part,

M / Mme \_\_\_\_\_ D'autre part

Domicilié \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_

## Il est convenu ce qui suit :

### Article 1<sup>er</sup> : LOCAUX

La commune met à disposition de M / Mme \_\_\_\_\_ à titre personnel pour une manifestation non commerciale :

- tables démontables
- 1 grande table, 1 buffet
- chaises coque
- W.C
- Un frigidaire
- Un coin cuisine comprenant une cuisinière électrique
- 2 extincteurs
- 1 portant avec portes manteaux

Un inventaire complet sera établi lors de l'état des lieux.

Pour 1 week-end :	du samedi ...../...../20...	à 9h00
	au lundi ...../...../20...	à 9h00

### Article 2 : MATERIEL

A la demande du locataire, il est mis à sa disposition le matériel suivant :

- ..... chaises
- ..... tables

Pour \_\_\_\_\_ personnes

**Le Cercle Saint Bald loue pour 25 € la vaisselle.**

Contactez Mme Jocelyne LEBLOND au : 06.33.68.20.28 ou Mme Michèle GELMINI au 06.87.13.06.56

### Article 3 : PRIX ET CAUTION

Cette location est faite moyennant la somme de ..... € qui sera versée à la signature du présent contrat (en chèque libellé à l'ordre de : **TRESOR PUBLIC**)

Une caution de 500 € (pour toute éventuelle dégradation) et une caution de 50 € (pour une éventuelle remise en état de propreté insuffisant et/ou un mauvais tri des déchets) devront être déposées par chèque à la signature du présent contrat. Sous réserves d'un état des lieux de restitution correct, les cautions seront retournées dans les 8 jours.

Il est impératif de fournir une attestation d'assurance responsabilité civile précisant les dates de location au plus tard 1 semaine avant l'utilisation de la salle.

Fait à PAVANT, le .....  
Le locataire « lu et approuvé »

Le Maire,  
Olivier CASSIDE